

**TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHINGERI.**

RUHENGERI le 30 avril 1946.

Nº 434 / Sec. Pibl.-

OBJET : Brochures de Mr. Magotte.-

A Monsieur le RESIDENT DU RUANDA à KIGALI.-

Monsieur le Résident.

Comme suite à votre lettre n° 848/A.I.I. du 23 avril 1946 ,j' ai l'honneur de porter à votre connaissance que la bibliothèque du Territoire de Ruhengeri est en possession d'un exemplaire de chacune des brochures citées.-

Pr. L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL empêché
L'AGENT TERRITORIAL PRINCIPAL.Jabiau



TERITOIRES DU RUANDA-URUNDI.

Kigali, le 25 avril 1946..-

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 848 / A.I.1

M'Labiau

Objet:

Brochures M. Magotte.-

See Bibl

N° 388
4-46.

30-

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous demander de me faire savoir
par retour du courrier si la Bibliothèque de votre Territoire est
en possession des brochures suivantes rédigées par Monsieur
Magotte:

- 1) Commentaires sur les Juridictions Indigènes
- 2) Commentaires sur les Circonscriptions Indigènes.

Dans la négative, veuillez me faire connaître vos
besoins.-

Le Résident du Ruanda, G.SANDHART,

G. Sandhart

Monsieur l'Administrateur Territorial

A

R U H E N G E R I . -